

VILLE D'EYBENS
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AVRIL 2014

Le samedi 05 avril 2014 à 10 h, le Conseil municipal de la commune d'Eybens dûment convoqué s'est réuni en mairie pour l'élection du Maire sous la présidence de Marc Baïetto, doyen d'âge.

Date de la convocation : mardi 02 avril 2014

Présents : Francie Mégevand - Pierre Bejjaji - Elodie Taverne - Nicolas Richard - Nolwenn Doitteau - Raoul Urru - Nicole Elisée - Yves Poitout - Béatrice Bouchot - David Gimbert - Karima Mezoughi - Jean-Jacques Pierre - Jocelyne Laguerre - Henry Reverdy - Sylvie Monceau - Belkacem Lounes - Françoise Felix - Pascal Boudier - Cécile Desforges - Jean-Luc Rochas - Marie-France Martinelli - Gilles Bugli - Marc Baïetto - Pascale Versaut - Philippe Loppé - Antoinette Pirrello - Philippe

Silvestri - Elodie Aguilar

Secrétaire de séance : Élodie Aguilar

Elus en exercice : 29
Elus présents : 29
Ont donné pouvoir : 0
Absents : 0

1/ Élection du Maire

Conformément à l'article L 2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret sous la présidence de Marc Baïetto, doyen d'âge, par 26 voix pour Francie Mégevand, 3 bulletins nuls, sur 29 votants.

Francie Mégevand ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Maire et a été installée immédiatement.

Le samedi 05 avril 2014 à 10 h, le Conseil municipal de la commune d'Eybens dûment convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Francie Megevand, Maire.

Date de la convocation : mardi 02 avril 2014

Présents : Francie Mégevand - Pierre Bejjaji - Elodie Taverne - Nicolas Richard - Nolwenn Doitteau - Raoul Urru - Nicole Elisée - Yves Poitout - Béatrice Bouchot - David Gimbert - Karima Mezoughi - Jean-Jacques Pierre - Jocelyne Laguerre - Henry Reverdy - Sylvie Monceau - Belkacem Lounes - Françoise Félix - Pascal Boudier - Cécile Desforges - Jean-Luc Rochas - Marie-France Martinelli - Gilles Bugli - Marc Baïetto - Pascale Versaut - Philippe Loppé - Antoinette Pirrello - Philippe

Silvestri - Elodie Aguilar

Secrétaire de séance : Élodie Aguilar

Elus en exercice : 29
Elus présents : 29
Ont donné pouvoir : 0
Absents : 0

2/ Détermination du nombre d'adjoints

Conformément à l'article L.2122-7-2 du CGCT , le Conseil municipal a déterminé le nombre des adjoints dans la limite de 30% de l'effectif légal du conseil.

Le nombre déterminé est de 8 adjoints, voté à l'unanimité.

3/ Élection de la liste des adjoints

Conformément à l'article L.2122-7-2 du CGCT, le Conseil municipal a procédé à l'élection de la liste des adjoints.

Le vote s'est déroulé à bulletin secret et a donné les résultats suivants :

- Premier adjoint - Pierre Bejjaji
- Deuxième adjointe - Élodie Taverne
- Troisième adjoint - Nicolas Richard
- Quatrième adjointe - Nolwenn Doitteau
- Cinquième adjoint - Raoul Urru
- Sixième adjointe - Nicole Elisée
- Septième adjoint - Yves Poitout
- Huitième adjointe - Béatrice Bouchot

La liste a obtenu 24 votes pour et 5 votes nuls.

Ayant obtenu la majorité absolue, la liste a été installée immédiatement.